

MAIF Croissance Durable

Reporting Mensuel - Actions - octobre 2018



L'objectif du fonds est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 grâce, notamment, à l'utilisation de critères extra-financiers. Néanmoins, l'approche long terme dans laquelle s'inscrit l'objectif de gestion et l'utilisation de coefficients de sur ou sous pondération aux valeurs composant le portefeuille peuvent induire des écarts de performance avec l'indicateur de référence.

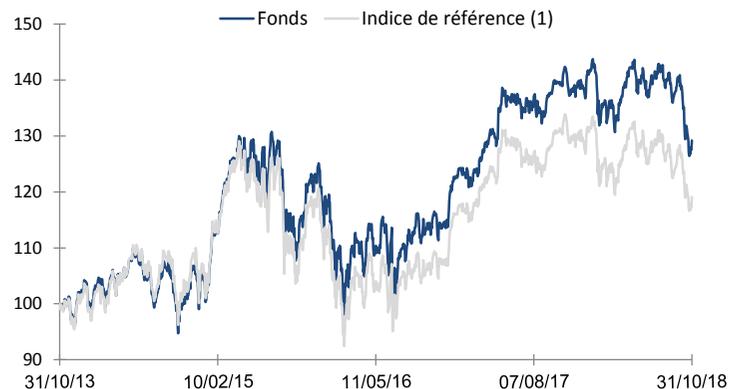
Chiffres clés au 31/10/2018

Valeur Liquidative (en euros) :	20,22
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	64,41
Nombre de lignes :	68
Nombre d'actions :	66
Taux d'exposition Actions (en engagement) :	97,71%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0010091645
Ticker :	MACRDRC FP Equity
Classification AMF :	Actions de pays de la zone Euro
Classification Europerformance :	Actions euro général
Indice de référence ⁽¹⁾ :	Euro Stoxx 50 (C) DNR depuis le 01/01/2011, précédemment SBF 120 (C) DNR
Principaux risques :	Risque de capital et de performance Risque de marché : actions, taux Risque de change
Société de gestion :	Gestion déléguée à OFI AM
Gérant(s) :	Frédéric MESCHINI
Forme juridique :	FCP
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devises :	EUR
Date de création :	02/07/2004
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Valorisation :	Quotidienne
Limite de souscription :	J à 14h
Limite de rachat :	J à 14h
Règlement :	J + 2
Commission de souscription :	Néant
Commission de rachat :	Néant
Commission de surperformance :	Néant
Frais courants :	0,47%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS
Valorisateur :	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

Evolution de la performance sur 5 ans glissants



Source : Europerformance

Profil de risque

Niveau : 1 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois



Source : Europerformance

Performance depuis le début de l'année



Source : Europerformance

Performances & Volatilités

	Depuis création		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2018		6 mois		3 mois	
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.	Perf.	
MAIF CROISSANCE DURABLE	102,20%	20,09%	6,53%	14,85%	-8,96%	13,21%	-5,78%	13,62%	-8,22%	-9,49%		
Indice de référence ⁽¹⁾	90,82%	20,73%	1,42%	15,91%	-10,64%	14,56%	-6,46%	15,03%	-8,10%	-9,11%		

Source : Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
2013	2,78%	-2,48%	-0,31%	3,87%	3,95%	-4,66%	6,32%	-1,27%	5,80%	5,96%	1,21%	0,88%	23,59%	21,51%
2014	-2,57%	5,01%	0,00%	0,67%	2,55%	-0,89%	-3,35%	1,42%	0,61%	-3,03%	4,50%	-2,27%	2,25%	4,01%
2015	7,47%	8,43%	2,57%	-0,10%	1,08%	-3,30%	4,30%	-8,50%	-4,73%	9,46%	3,16%	-5,67%	13,04%	6,42%
2016	-6,50%	-2,90%	2,44%	1,63%	2,69%	-7,81%	4,72%	2,83%	-0,17%	1,41%	-0,17%	6,89%	4,11%	3,72%
2017	-1,66%	2,17%	6,21%	2,49%	1,19%	-2,07%	1,06%	-0,71%	4,40%	1,74%	-2,34%	-1,06%	11,60%	9,15%
2018	3,03%	-3,89%	-1,55%	5,31%	-2,27%	0,37%	3,38%	-2,46%	-0,28%	-6,95%			-5,78%	-6,46%

Source : Europerformance

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR depuis le 01/01/2011, précédemment SBF 120 (C) DNR

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



MAIF Croissance Durable

Reporting Mensuel - Actions - octobre 2018



10 Principales Lignes (hors liquidités)

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ISHARES CORE EURO STOXX 50	3,66%	-5,87%	-0,31%	ETF	ETF
AXA	3,31%	-4,36%	-0,14%	France	Assurance
ESSILORLUXOTTICA	3,26%	-5,26%	-0,17%	France	Santé
ALLIANZ	2,99%	-3,94%	-0,11%	Allemagne	Assurance
REPSOL	2,89%	-7,81%	-0,24%	Espagne	Pétrole et gaz
IBERDROLA	2,86%	-1,29%	-0,03%	Espagne	Services aux collectivités
TELEPERFORMANCE	2,85%	-10,40%	-0,31%	France	Industrie
SAP	2,83%	-10,70%	-0,41%	Allemagne	Technologie
UNILEVER	2,61%	-0,92%	-0,02%	Pays-Bas	Biens de conso. courante
ASML	2,61%	-6,20%	-0,16%	Pays-Bas	Technologie
TOTAL	29,88%		-1,92%		

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Meilleures contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
TELEFONICA	1,05%	6,16%	0,07%	Espagne	Télécoms
MERCK KGAA	1,22%	6,31%	0,07%	Allemagne	Santé
NOKIA	1,00%	4,67%	0,04%	Finlande	Technologie

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Moins bonnes contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
SAP	2,83%	-10,70%	-0,41%	Allemagne	Technologie
KONINKLIJKE PHILIPS	1,36%	-16,10%	-0,38%	Pays-Bas	Santé
ISHARES CORE EURO STOXX 50	3,66%	-5,87%	-0,31%	ETF	ETF

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcement		
Libellé	Poids M-1	Poids M
SANOFI	Achat	0,98%
VINCI	Achat	0,92%
SIEMENS	Achat	0,91%
KERING	Achat	0,74%
RTL GROUP	Achat	0,39%

Source : OFI AM

Ventes / Allègement		
Libellé	Poids M-1	Poids M
RELX	0,82%	Vente
ISHARES CORE EURO STOXX 50	5,32%	3,66%
ADIDAS	2,37%	1,00%
SAP	3,87%	2,83%
PEUGEOT	1,27%	0,96%

Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Un mois d'octobre noir qui fait sortir par le bas les indices de leur canal baissier en place depuis de nombreuses semaines (3460-3275 points pour l'Euro Stoxx 50). Le début de période avait pourtant démarré sous de bons auspices avec l'accord trouvé entre les Etats-Unis et le Canada et des orientations plus favorables concernant le déficit budgétaire italien. L'accalmie aura été de courte durée en raison de la perception des investisseurs d'un durcissement de la politique monétaire des Etats-Unis plus fort qu'attendu lié à la qualité de l'environnement économique domestique. L'effet sur les taux longs US a été immédiat avec, dans la baisse des actions, une meilleure résilience de la thématique value et des grandes capitalisations boursières. Puis le mouvement baissier s'est accentué suite à une accumulation d'éléments négatifs connus mais qui ont fini par provoquer un décrochage : craintes d'un ralentissement du moteur des technologiques consécutifs aux tensions croissantes entre Washington et Pékin et d'une accélération de la hausse des taux du fait de la vigueur de l'économie américaine. Une fois n'est pas coutume le décrochage est venu de Wall Street et dans des volumes conséquents. Les premières publications de résultats n'y changent rien et sont l'occasion de prises de bénéfices massives à l'image de ce qui s'est passé sur le secteur luxe malgré des chiffres de bonne facture de LVMH. A noter que depuis en Europe, les publications se sont révélées globalement décevantes le tout dans un environnement politique peu lisible (coalition allemande, budget italien, Brexit). Pour certains observateurs, si cette correction ne s'apparente pas à un changement de tendance (grâce à une croissance mondiale certes en ralentissement mais qui demeure sur des niveaux confortables) les catalyseurs font toutefois défaut pour le moment.

Ce mois aura été particulièrement difficile pour les gestions actions. Ainsi, malgré un portefeuille qui affiche une baisse plus marquée que son indice de référence (conséquence de la nette surperformance des grandes capitalisations boursières par rapport au reste de la cote), son classement parmi ses pairs depuis le début de l'année demeure stable dans le premier quartile. Les principales sources de sous performance proviennent de la chimie (sous pondération Linde : feu vert des autorités US pour le rapprochement avec Praxair), de l'automobile (contre-performance de Michelin suite à sa révision de croissance des volumes pour l'année 2018), de l'énergie (conviction TechnipFMC : prises de bénéfices dans l'attente des orientations 2019 le 12 décembre prochain) et des biens & services industriels (convictions Smurfit Kappa Group et Teleperformance : parcours boursiers décorrélés de leur publication de résultats de bonne facture).

Une opération d'ordre tactique a été réalisée sur la période : un allègement à proximité du support des 3275 points sur l'Euro Stoxx 50 par le biais de la cession de parts de l'ETF Ishare Core Euro Stoxx 50. Par ailleurs, la prise en compte de l'actualisation trimestrielle des scores ESG par l'équipe interne ISR a conduit à des allègements sur Adidas, Peugeot, Philips, Repsol, Telefonica et SAP et, à l'entrée de Kering, RTL et Decaux à l'actif du FCP dans le cadre de la maîtrise des déviations sectorielles. Relx (ex REED), sorti de l'univers d'investissement suite à la modification de sa structure capitalistique, est intégralement cédé. Enfin, dans le but d'accroître l'exposition aux grandes capitalisations boursières, Siemens, Vinci et Sanofi intègrent la composition du fonds.

Frédéric MESCHINI - Gérant(s)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

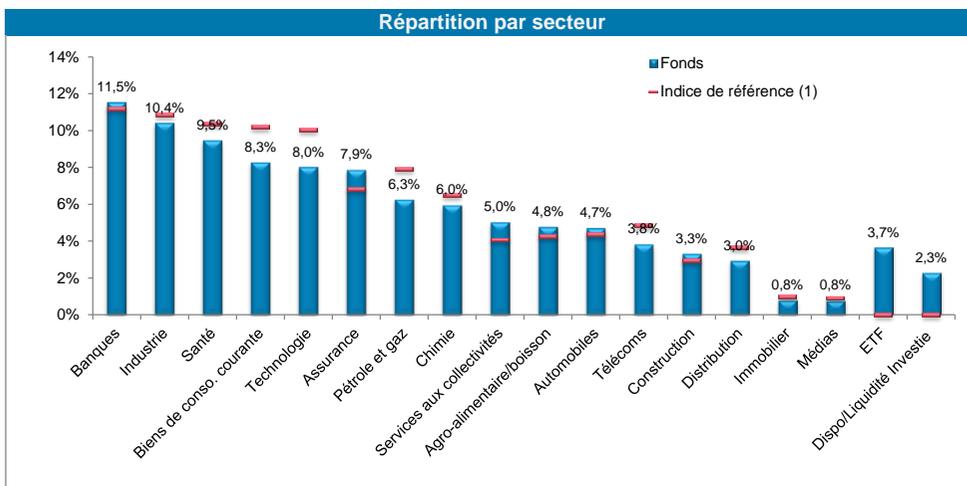
CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

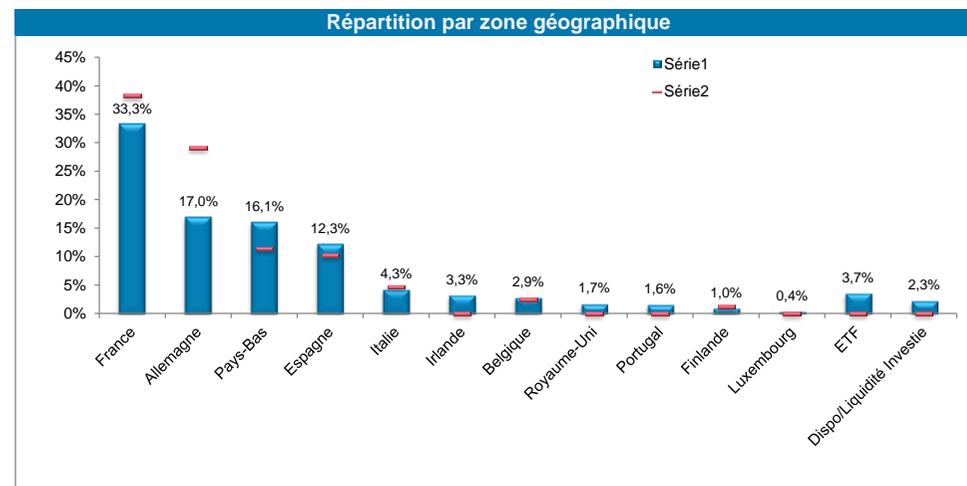


MAIF Croissance Durable

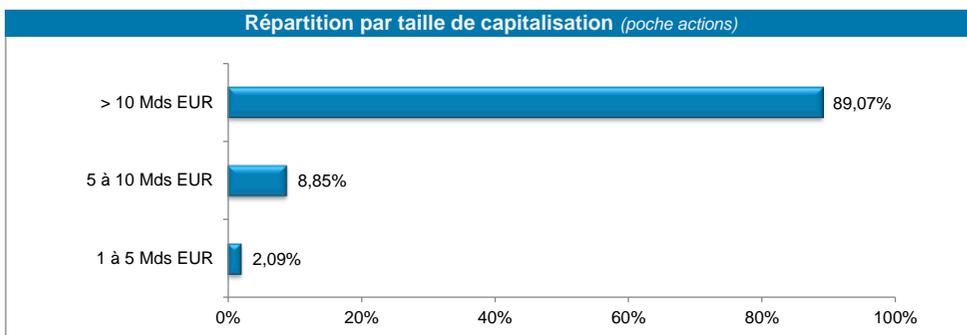
Reporting Mensuel - Actions - octobre 2018



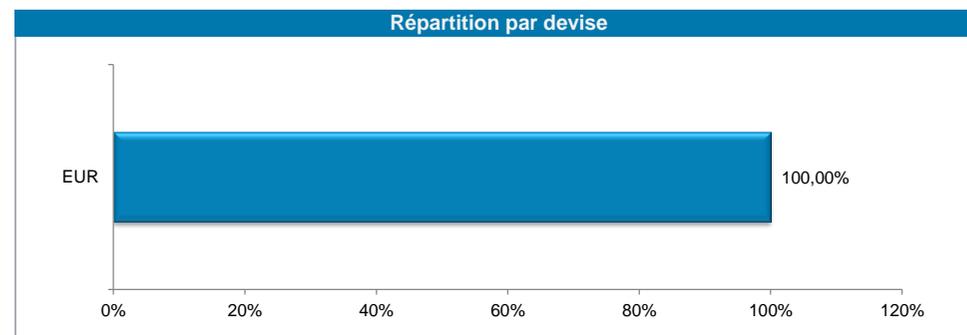
Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset

Indicateurs statistiques (fréquence hebdomadaire, comparés à l'indice de référence⁽¹⁾ sur 1 an glissant)

Bêta	Alpha	Tracking Error	Ratio de Sharpe ⁽²⁾	Ratio d'Information	Fréquence de gain	Perte max.
0,89	0,01	2,67%	-0,87	0,82	54,90%	-11,27%

Source : Europerformance

Données Financières

	PER 2018 (3)	PER 2019 (3)	PTVB 2018 (4)	PTVB 2019 (4)
Fonds	13,63	12,43	1,59	1,50
Indice	13,14	11,88	1,51	1,44

Sources : Factset

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR depuis le 01/01/2011, précédemment SBF 120 (C) DNR

(2) Taux sans risque : EONIA

(3) Price Earning Ratio = Cours / Bénéfice Net par Action anticipé

(4) Price to Book Value = Cours / Actif Net

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

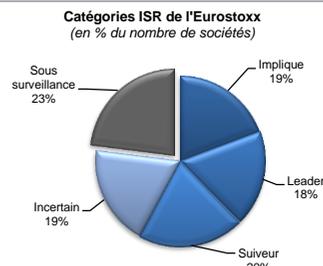
CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr



Processus de sélection ISR

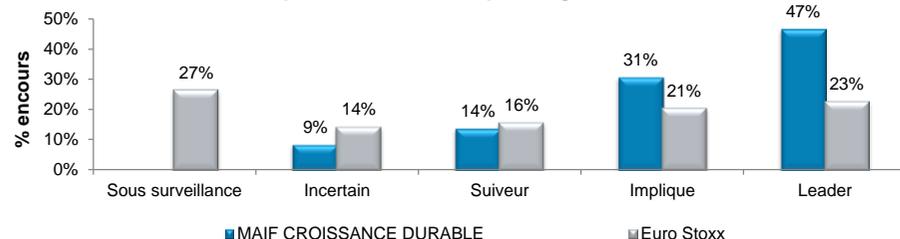
Dans le cadre de ses objectifs de gestion, Maif Croissance Durable intègre les résultats de l'analyse ISR à deux niveaux :

- Sont exclus de l'univers d'investissement au minimum 20% des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR "Sous surveillance") ainsi que les sociétés du secteur de l'armement.
- L'investissement maximal dans une société dépend de sa catégorie ISR et de son évaluation financière, selon une matrice d'investissement communiquée sur le site internet www.ofi-am.fr (Fiche produit et Code de Transparence de l'OPCVM).



Evaluation ISR du fonds

Répartition des Sociétés par catégories ISR



Processus d'évaluation ISR des sociétés

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de la société au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de son supersecteur ICB :

- Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertains : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Profil RSE* d'une valeur en portefeuille : Schneider

Catégorie ISR : Leader

La démarche Développement Durable de **Schneider Electric** est ancienne, antérieure à 2000 sur certains enjeux (relations sociales, santé sécurité, formation). Au cours des dernières années, celle-ci a changé de dimension et intègre dorénavant le développement de solutions contribuant aux défis énergétiques. Le groupe est une référence ESG, son succès se joue dans les "technologies vertes" représentant 55% de son CA, la gestion des autres enjeux est automatiquement intégrée. En 2018, le baromètre "Planète et Société", créé en 2005, est devenu le Schneider Sustainability Impact, véritable plan de transformation et outil de pilotage du DD dont les résultats sont les résultats extra-financiers du groupe et dont la note entre dans la rémunération variable des principaux managers et dans la prime d'intéressement des entités françaises. A noter des insuffisances en matière de gouvernance et une controverse récente portant sur des soupçons d'entente avec d'autres acteurs français sur le marché du matériel électrique.

Opportunités dans les technologies vertes : Grâce à des efforts en matière de R&D (entre 4,5 et 5% du CA, très supérieur à la moyenne du secteur de 3,4%), l'offre du groupe répond de mieux en mieux aux besoins d'efficacité énergétique de ses clients (mesure et optimisation des consommations, contrôle des niveaux de performance).

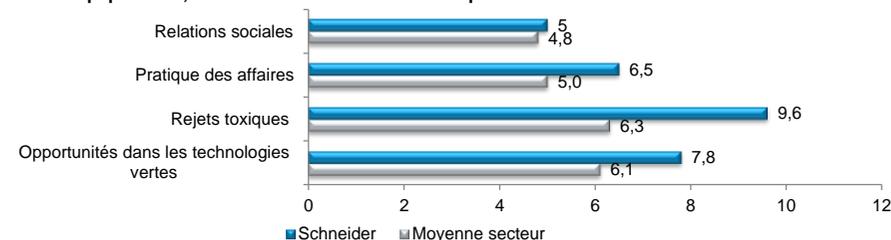
Rejets toxiques : L'exposition du groupe à cet enjeu est modérée, le groupe ayant essentiellement une activité d'assemblage. Le périmètre de certification ISO 14001 a été étendu à l'ensemble de ses sites industriels, logistiques et aussi tertiaires, couvrant ainsi environ 60% des collaborateurs.

Pratique des affaires : L'exposition du groupe à cet enjeu est modérée. Toutefois, sa présence dans les pays émergents est un facteur de risque, d'où l'importance d'une politique de prévention (Programme R&D : Responsibility & Ethics Dynamics) qui concerne l'ensemble de son périmètre ainsi que ses fournisseurs. Plusieurs modes de contrôle permettent de s'assurer de son application. A noter toutefois une controverse récente : Schneider, aux côtés de 3 autres acteurs de matériel électrique, est soupçonné "d'entente illicite, de faux et usage de faux, d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux, de blanchiment de fraude fiscale, de corruption d'agents privés et de corruption d'agents publics". Le risque d'amende pourrait être élevé si ces soupçons étaient avérés.

Relations sociales : Implanté en Europe où la législation est contraignante, le groupe est exposé à cet enjeu. Les conditions d'emploi de Schneider sont les meilleures du secteur, avec des outils de motivation et de fidélisation. Elles sont complétées par un projet formation. 84% des 142 000 salariés sont couverts par des accords collectifs.

Enjeux RSE

Secteur Equipements, matériels et instruments électriques



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet :

www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».

* RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr